

*L'action culturelle en bibliothèque. Sous la direction de Viviane Cavannes et Martine Poulain. Paris : Cercle de la Librairie. 1998. 214 pages*

France Bouthillier

Volume 46, Number 1, January–March 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032688ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032688ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bouthillier, F. (2000). Review of [*L'action culturelle en bibliothèque. Sous la direction de Viviane Cavannes et Martine Poulain. Paris : Cercle de la Librairie. 1998. 214 pages*]. *Documentation et bibliothèques*, 46(1), 50–51. <https://doi.org/10.7202/1032688ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

tuelle et une qualité d'écriture non démenties tout au long de l'ouvrage.

L'étude portant essentiellement sur le phénomène de modernisation de la bibliothèque municipale française est présentée sous trois grands thèmes: «Les établissements» (chapitres 1 à 3), «Les acteurs» (chapitres 4 à 6), et «La construction de la décision municipale» (chapitres 7 à 9) et elle couvre la période de 1945 à 1985.

Dès la Libération, ce qu'il est convenu d'appeler le «retard français», expression qui d'ailleurs «*fera florès jusque dans les années 1980*» (p. 32) suscitera un certain questionnement. À une période de constat, suivent les années immobiles de 1950 à 1960. Ce n'est que dans les années 1960 que le mouvement de modernisation prendra forme. Un à un, les acteurs potentiels s'identifient et s'activent. Entrent alors en jeu, l'administration d'État, les bibliothécaires, et les villes, mais «*tout est à faire*» (p. 85). Comme le mentionne A.-M. Bertrand: «*C'est donc la question de la construction de la décision municipale qui est au cœur de ce travail*» (p. 14). Ainsi les constats étant faits, les acteurs ayant été identifiés, les trois derniers chapitres de l'ouvrage présentent une analyse remarquable du système d'interaction entre les acteurs ainsi que du processus poursuivi, non sans heurt, allant de la prise en compte (phase qualifiée de pédagogique) à la prise en charge (phase où «*il ne suffit plus de convaincre de la nécessité de moderniser la bibliothèque*», mais plutôt «*de convaincre de procéder à cette modernisation*» (p. 257). Le dernier chapitre se termine sur une note signalant la venue de plusieurs changements qui risquent de mettre en péril ce mouvement de modernisation de la bibliothèque municipale française dont la décentralisation dans le domaine culturel en 1986.

Pour quiconque s'intéresse au phénomène de modernisation de la bibliothèque municipale québécoise, la lecture de cet ouvrage est non seulement recommandée, elle est pour ainsi dire obligatoire. Bien que le caractère académique de cet ouvrage en rende parfois la lecture ardue, la similarité de certains processus et des décisions prises correspondent souvent à la situation québécoise et ne peuvent laisser le lecteur indifférent.

En 1959, au Québec comme en France, on créait le ministère des Affaires culturelles. Par contre, les bibliothèques

publiques françaises ne passeront sous la tutelle de ce ministère qu'en 1975. Une autre comparaison intéressante parmi les nombreuses possibles porte sur la création des bibliothèques centrales de prêt. Ainsi, «*dès 1945, des crédits furent accordés pour créer huit bibliothèques centrales de prêt et neuf centres régionaux*» (p. 48). En 1946, les neuf centres régionaux furent supprimés et transformés en bibliothèques centrales de prêt pour un total de 17. À leur création, en 1968, ces bibliothèques desservaient un seuil de 15 000 habitants; augmenté à 20 000 habitants, ce nombre fut ramené à 10 000 en 1985 (p. 49).

En fait, ce sont avec les décennies 1970-1980 que le parallélisme entre la France et le Québec sur le mouvement de modernisation de la bibliothèque municipale devient le plus évident. Par exemple, «*à partir des années 1970, on entre dans une active politique de la pierre*» (p. 99). Quelques années plus tard, en 1979, au Québec, le Plan Vaugeois fait son apparition pour justement investir dans le bâtiment.

Ainsi dans son étude, Anne-Marie Bertrand adopte «*l'équipement comme métaphore de la modernité*» (p. 17). Comme l'auteure le précise: «*Pour mesurer l'intérêt des villes envers leur bibliothèque [...], il nous semble pertinent de nous attacher plus spécifiquement à une décision significative: la décision de construire (aménager, agrandir) un bâtiment de bibliothèque*» (p. 17). Ce choix méthodologique repose, en premier lieu, sur l'importance du bâtiment dans le développement de la bibliothèque. En deuxième lieu, tout comme au Québec au début des années 1980, la politique culturelle française des années 1970 se caractérise par une préférence marquée pour les équipements en ce qui concerne la bibliothèque.

Par contre, une telle décision peut s'avérer lourde de conséquences, et comme le souligne l'auteure: «*La nécessité de construire un outil (un bâtiment) a détourné les débats de la raison d'être de cet outil*» (p. 221). Ici, il convient de mentionner, entre autres le rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques intitulé *Les bibliothèques publiques — une responsabilité à partager*. Publié en 1987, on trouve dans ce rapport un récit qui s'apparente à celui de A.-M. Bertrand. Les deux ouvrages proposent un constat similaire de retard, un processus de modernisation d'abord axé sur le

bâtiment, l'établissement de normes à «*titre indicatif*», c'est-à-dire sans caractère contraignant, et une loi régissant le commerce du livre et donc des acquisitions des bibliothèques. Dans tous ces différents domaines, ainsi que dans bien d'autres, le discours, les revendications et les plaidoiries sont de même nature.

Notre dernier exemple portera sur la loi des bibliothèques publiques. Alors qu'en France, pendant plusieurs décennies (1945-1985), on revendiquera une loi sur les bibliothèques publiques, au Québec, on presse le gouvernement de réviser une loi désuète et inopérante. En 1985, date où se termine l'étude de madame Bertrand, la France ne possède toujours pas de loi sur les bibliothèques publiques. Au Québec, en 1992, on remplace une loi inopérante par quelques paragraphes au sein d'une loi visant à rajeunir un ministère voué à la culture.

En conclusion, nous nous devons de réitérer la nécessité de prendre connaissance de cet ouvrage pour quiconque s'intéresse aux bibliothèques publiques du Québec. Même si au point de départ, les deux contextes sont fort différents — la France de 1945 ne ressemblant guère au Québec de la décennie 1940 — l'analyse qu'en fait Anne-Marie Bertrand, à partir des années 1960, mais surtout 1970, à maints égards, nous rappelle notre propre cheminement. La lecture du présent ouvrage nous permet de mieux comprendre l'histoire de nos villes et de leurs bibliothèques et nous apporte de nombreuses pistes de réflexion.

**Diane Mittermeyer**

Graduate School of Library and Information Studies  
McGill University

---

### ***L'action culturelle en bibliothèque.***

*Sous la direction de Viviane Cavannes et Martine Poulain. Paris: Cercle de la Librairie. 1998. 214 pages.*

---

L'animation est ce qui distingue une bibliothèque publique d'un simple entrepôt de livres et de documents divers. Il s'agit non pas d'une activité parmi d'autres, mais de «l'activité» jouant un rôle crucial qui fera de la bibliothèque un lieu vivant et convivial où l'usager se sentira interpellé et cherchera à vivre de nouvelles expé-

riences culturelles. Pourtant, il y a peu d'ouvrages de réflexion sur ce type de service à planter dans une bibliothèque. À l'heure où même les mégabibliothèques découvrent les vertus de l'animation pour attirer les clients, il y a lieu de s'intéresser au sujet. *L'action culturelle en bibliothèque* regroupe 19 textes écrits par plusieurs auteurs et regroupés en trois grandes parties, soit « Politiques culturelles en bibliothèque : missions et contextes », « Territoires et trajectoires » et « Mise en œuvre ».

Bernard Huchet nous trace rapidement, dans le premier chapitre, les débuts de l'animation dans les bibliothèques françaises et nous décrit les principales activités qui la caractérisent : expositions, ateliers d'écriture, « promenades littéraires », concerts et projections de films. Il en souligne la dimension paradoxale. En effet, dans les années soixante et soixante-dix, très peu de bibliothèques possédaient des installations adéquates pour les expositions ou les concerts, pourtant ces activités avaient la faveur du public qui en redemandait. D'où la difficulté de définir la nature ou une théorie de l'animation dont les objectifs sont souvent flous. Ainsi, Huchet soulève le concept « d'action culturelle » qui suggère une dimension plus globale, organisée et professionnelle. On en vient donc au besoin de « politique » d'action culturelle ou politique culturelle. Huchet ne précise pas vraiment ce qu'il entend par ce concept, mais souligne l'importance d'une programmation spécifique pour chaque bibliothèque.

Dans le deuxième texte, Roland Shaer nous explique en quoi les bibliothèques ont beaucoup en commun avec les musées : le musée comme la bibliothèque est un lieu d'étude, et les deux institutions ont pour mission « d'exposer la vie de l'esprit ». Évidemment, l'exposition du patrimoine écrit pose certains problèmes bien particuliers sur lesquels l'auteur demeure plutôt bref. Joëlle Le Marec enchaîne en précisant que musées et bibliothèques ont mis l'utilisateur au centre de leur stratégie et tentent désormais d'attirer le « grand public » et de décrocher leurs univers respectifs. Elle soulève la tension rencontrée par ces institutions qui tentent d'attirer à la fois le public profane et le public savant. La conclusion de ce chapitre, malheureusement, demeure très théorique et aurait eu avantage à être mieux vulgarisée. Anne Kupiec, quant à elle, développe le concept de médiation et

expose la confusion qui entoure ce sujet étroitement lié à l'animation. Le lecteur reste un peu surpris en lisant le dernier texte de cette première partie qui porte sur les médiateurs dans les musées. S'il est vrai qu'il peut théoriquement inspirer les bibliothécaires pour réexaminer leur rôle de médiateur, l'auteur nous laisse toutefois sur notre faim en ce qui concerne les liens possibles entre les deux professions.

Bernard Huchet nous introduit dans la deuxième partie de l'ouvrage en décrivant l'état des lieux en matière d'animation. Se basant sur une enquête faite en 1994 dans les bibliothèques françaises, il explore certaines statistiques, mais insiste sur le consensus qui semble se dégager chez les bibliothécaires, à savoir l'importance de miser sur des idées simples afin de favoriser l'accès au savoir. Bernadette Seibel avait au contraire identifié, d'après une enquête de 1977, deux courants de pensée divergents dans le milieu des bibliothèques, soit une approche élitiste visant un petit public et l'approche un peu « fourre-tout » axée sur la démocratisation de la culture à tout prix. Les trois chapitres suivants fournissent beaucoup d'éléments de réflexion fort pertinents : « L'animation dans les bibliothèques municipales », écrit par Marie-Pierre Dion fait vraiment le point sur l'animation en examinant les enjeux conceptuels, les ressources allouées, les pratiques et les paradoxes qui sont propres au contexte français ; « La Bibliothèque publique d'information » et « Sur l'action culturelle à la Bibliothèque nationale de France », deux chapitres écrits respectivement par Bernard Huchet et Emmanuèle Payen, d'une part, et par Roland Schaer, d'autre part, nous informent sur les activités d'animation dans ces deux grandes bibliothèques, lesquelles peuvent servir de points de repère. Un autre chapitre fort intéressant est présenté dans cette section : « Bibliothèques pour enfants et animation », de Caroline Rives, et fournit un très beau tour d'horizon, à la fois historique et actuel, sur l'animation pour les enfants et les tendances devant être prises en compte pour développer une politique adéquate. Un chapitre sur les bibliothèques départementales de prêt et un autre sur les bibliothèques universitaires complètent très bien cette deuxième partie qui représente fort bien le cœur de l'ouvrage.

Dans la dernière section, plusieurs thèmes sont juxtaposés pour offrir un en-

semble de stratégies pratiques afin de mettre en œuvre diverses activités d'animation. Un chapitre assez long porte sur l'organisation d'expositions et trois textes discutent respectivement de l'organisation de manifestations orales, de l'animation audiovisuelle et même d'Internet. Ce dernier chapitre écrit par Jean-Didier Wagneur aiguise notre curiosité, car on peut effectivement se demander si Internet est un outil ou un sujet d'animation. L'auteur examine bien ces diverses possibilités.

Bien que les objectifs de l'ouvrage ne soient pas clairement définis, il s'agit néanmoins d'un document fort valable pour qui-conque veut réfléchir à ce vaste domaine qu'est l'animation. Sur le plan des concepts, il n'apporte pas beaucoup de précision, car le titre « action culturelle » en lien avec les thèmes abordés dans les chapitres contribue à maintenir la confusion (que l'on prend soin de souligner d'ailleurs) : on ne sait trop en quoi une politique d'action culturelle diffère d'une politique d'animation ou d'une politique culturelle. Si l'on juge qu'il est vain de tenter de définir ces termes, il aurait été utile de le mentionner. Il existe également un certain décalage entre les divers chapitres : certains sont très courts et peu convaincants, alors que d'autres sont équilibrés et forts intéressants. L'aspect pratique est relativement bien couvert dans la dernière partie où les personnes intéressées trouveront des balises pour organiser certaines activités. Un sujet qu'il aurait été souhaitable de traiter dans cet ouvrage est le rôle des gouvernements dans la définition de politiques culturelles et de leur impact au niveau local. Il s'agit évidemment d'un sujet de recherche en soi peut-être peu exploré, mais qui contribuerait sûrement à une meilleure compréhension du rôle culturel des bibliothèques.

**France Bouthillier**  
Graduate School of Library and  
Information Studies  
Université McGill